



Un passage à loutres installé pour sécuriser la traversée de la Noue

Un aménagement inédit vient d'être installé sous le pont de la D987, qui enjambe la Noue à Navour-sur-Grosne. Ce passage à loutres, l'un des premiers de ce type en Saône-et-Loire, doit permettre à l'espèce de franchir l'ouvrage sans avoir à traverser la chaussée, réduisant ainsi le risque de collision avec les véhicules.

Le projet est né d'une réunion organisée par le site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois, réunissant la Société d'histoire naturelle d'Autun-Obseratoire de la faune, de la flore et des habitats de Bourgogne, l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau Grosne et la direction des routes et des infrastructures du département de Saône-et-Loire.

« Les loutres développent une sorte de claustrophobie »

Ensemble, ces acteurs ont cherché des solutions concrètes pour sécuriser les déplacements de la loutre d'Europe, une espèce revenue progressivement sur le territoire après des décennies d'absence, mais dont le retour demeure fragile.

Alexandre Mallet, chargé de mission Natura 2000 Grosne et Clunisois, explique l'origine de ce comportement à risque : « Bien qu'ayant des capacités de nage exceptionnelles, les loutres développent une sorte de claustrophobie lorsqu'il s'agit de passer à la nage sous un pont, et préfèrent le

traverser à pieds secs. C'est pourquoi elles ont tendance à passer au-dessus et ainsi à traverser les routes, d'où les risques de collision. Le passage aménagé dessous leur permettra de passer à pied sous le pont. »

Un cas de mortalité avait notamment été constaté il y a quelques années sur la commune de Châteauneuf, au cœur du site Natura 2000. Le pont de Navour-sur-Grosne avait été identifié comme un point noir pour l'espèce, l'aménagement a pu être réalisé à l'occasion du chantier de rénovation de l'ouvrage, entièrement financé par le Département.

Selon Alexandre Mallet, l'intérêt de ce type de dispositif dépasse largement le cas de la loutre : des pièges photographiques installés près d'ouvrages similaires ailleurs en France ont montré qu'ils étaient également empruntés par de nombreux autres mammifères, comme la fouine, la martre, le renard, le blaireau ou encore divers rongeurs.

Cette première réalisation ouvre la voie à d'autres interventions.

Plusieurs ponts présentant des risques comparables ont déjà été identifiés sur le site Natura 2000, et la collaboration avec le Département devrait se poursuivre au rythme des futurs chantiers de rénovation, afin de sécuriser progressivement les principaux points noirs pour la loutre sur le territoire.

Cette action s'inscrit plus largement dans le jumelage engagé entre le site Natura 2000 du bassin de la Grosne et du Clunisois et le parc national de la vallée de la Semois, en Belgique, autour de la préservation des continuités écologiques aquatiques et forestières. ■



Le passage à loutres, fixé le long de la paroi, offre un cheminement hors de l'eau sous l'ouvrage. Photo Guillaume Sevelinge

par Guillaume Sevelinge (CLP)

